Le Fort Saint-André

CC Arbois, Poligny, Salins, Cœur du Jura - Marnoz

Vue sur Salins-les-Bains et le fort Saint-André (© Jura Tourisme)

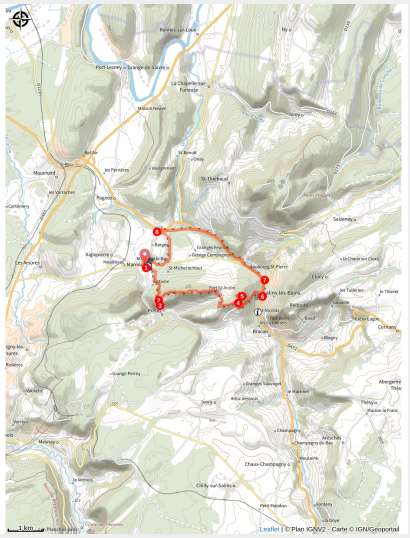

Une promenade qui offre de belles vues sur la plaine, la vallée de Salins-les-Bains et le mont Poupet… et qui permet d'emprunter un tronçon de la voie verte des Salines.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 13.5 km

Dénivelé positif : 573 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine

Itinéraire

Départ : Marnoz
Arrivée : Marnoz
Balisage : PR® (Promenades et Randonnées)
Communes : 1. Marnoz
2. Pretin
3. Salins-les-Bains
4. Bracon

Profil altimétrique

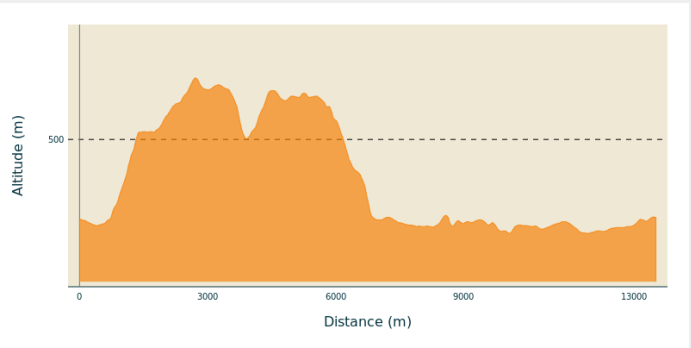

Altitude min 306 m Altitude max 627 m

1. Au poteau « **Marnoz – Mairie** », prendre la direction de « **La Vache** ». Tourner à droite, puis gravir le sentier à gauche et parvenir à « **Côte Château** ».
2. Longer la haie plein sud pour trouver à 250 m « **La Croix** » de Pretin *(chapelle, vestige du château ; vue sur la vallée de Pretin)*.
3. Revenir sur ses pas (2). À « **Côte Château** », suivre le sentier en balcon. Passer « **Les Allumelles** », puis devant le site de départ de parapente *(vue sur le mont Poupet culminant à 850 m)*. Continuer plein est, descendre dans le pré, couper la route à « **Grange Salgret** » et remonter en face vers le fort Saint-André.
4. Au poteau « **Acrobatic Park** », emprunter la route sur 300 m jusqu'à la porte du « **fort St André** » en longeant les remparts.
5. Revenir sur ses pas (4). Descendre par la route sur 250 m *(belvédère sur la ville de Salins à gauche)*, puis dévaler à gauche le sentier empierré et pentu. Il mène au « **Pont du Paradis** ».
6. Suivre la rue des Barres à gauche le long de la Furieuse puis la rue Gambetta.
7. Au poteau « **monument aux morts** », continuer en direction « **Faubourg Saint Pierre** » en suivant la contre-allée de la D 472. Après le pont, partir à droite. Au poteau « **Les Roussets** », emprunter la voie verte *(ancienne voie PLM Mouchard-Salins)*. Elle domine la rivière, passe dans un tunnel puis sur un viaduc *(sous lequel passait le « saumoduc » amenant la saumure extraite à Salins jusqu'à Arc-et-Senans)*.
8. À la fin de la voie verte (« **Voie des Salines – Marnoz** »), tourner deux fois à gauche. À « **Barges** », prendre le chemin à droite, la D 105 à droite et le chemin du Crêt-de-l'Aille à droite. À « **Marnoz** », suivre la D 271 à gauche, la D 105 à droite et la rue des Caves à gauche pour revenir au point de départ.

HISTOIRE

Le fort Saint-André

La présence de sel et la topographie de cette vallée donnent à Salins-les- Bains un intérêt stratégique depuis le Moyen Âge. Dès le XIIIe siècle, on construit des défenses sur les plateaux : c'est la naissance des châteaux de Belin et de Bracon.

Sur le plateau de Saint-André, ce sera une simple tour. Au XVIIe siècle, Vauban élabore des projets pour Salins. La tour Saint-André est remplacée par un fort accueillant 500 soldats.

En 1923, la ville cède le fort Saint-André à la Société des Eaux Minérales qui exploite les thermes. Un projet d'hôtel luxueux relié à la vallée par un funiculaire est vite abandonné.

Aujourd’hui, le fort Saint-André, transformé en hébergement, accueille régulièrement des mariages.

Sur votre chemin...

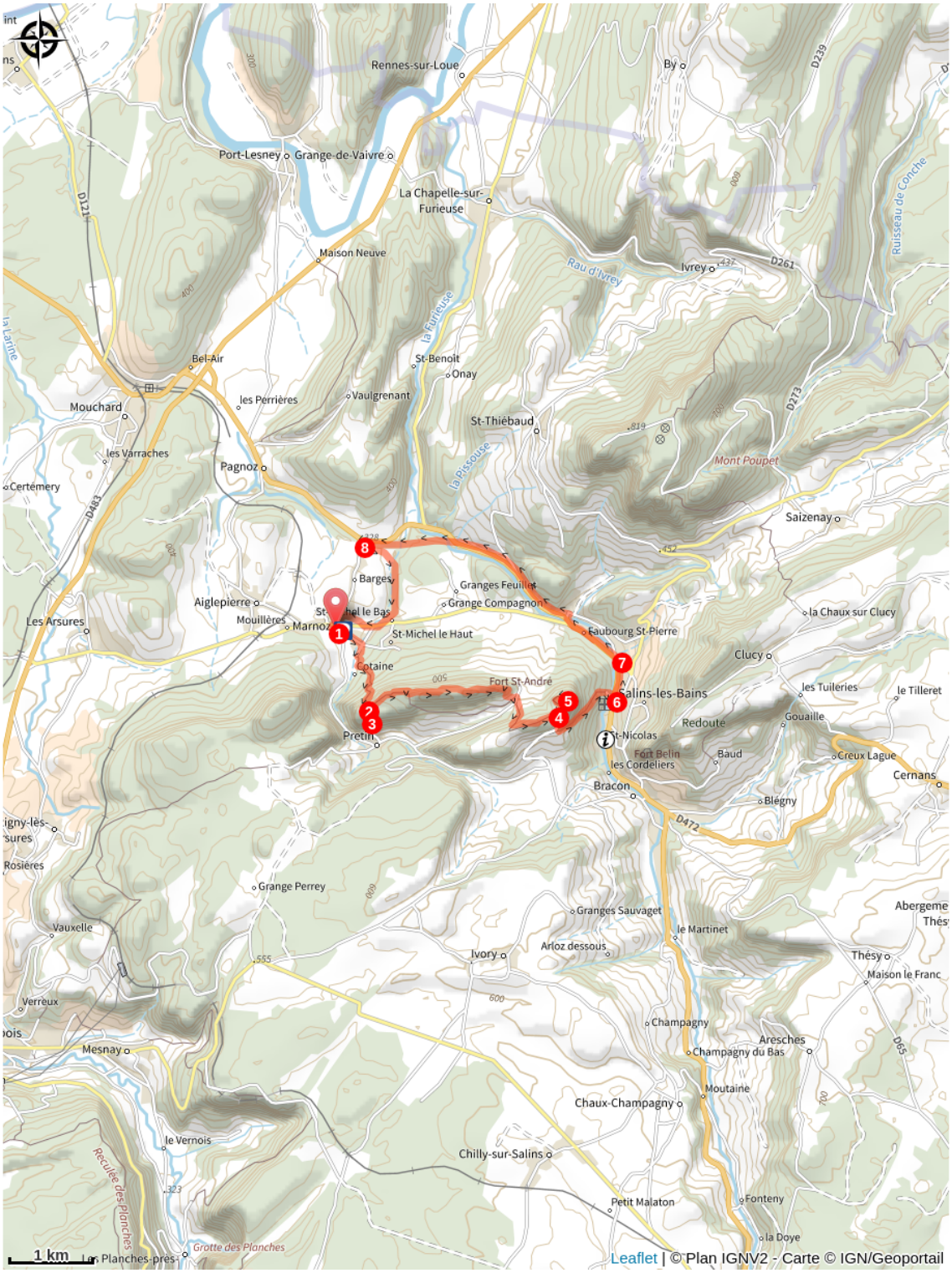

Toutes les infos pratiques

Boucles Échappée Jurassienne

Comment venir ?

Accès routier

Depuis le N83, prendre la direction de Salins-les-Bains via la D105 dans Marnoz, prendre la direction de la Mairie

Parking conseillé

Parking à la mairie de Marnoz

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CLUSE DE PRETIN A MARNOZ

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

Agir pour la biodiversité

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Cluse de Pretin à Marnoz sur les communes éponymes.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Coeur du Jura Tourisme - Arbois - Poligny - Salins
Place des Salines, 39110 SALINS-LES-BAINS
Tel : 03 84 73 01 34
https://www.coeurdujura-tourisme.com/

Arbois Poligny Salins CŒUR DU JURA TOURISME